

Enquête Répartition et accès à l'emploi F/H culturel et artistique dans le spectacle vivant en région Centre-Val de Loire

Cahier des charges

1- Contexte	1
1.1 - Présentation du Collectif H/F et de la Fraca-MA / Métiers Culture	1
1.2 - Le contexte, les entreprises concernées et le périmètre de l'enquête	2
2 – La méthodologie	2
3 - Les principaux acteurs du projet et leur implication	3
4- Les prestations attendues	3
5 - Budget de l'intervention.....	3
6 – Identité de la structure	4
7 – Equipe constituée / CV des intervenant.e.s.....	4
8 - Les modalités et critères de sélection du prestataire.....	5
8.1 Critères de sélection du prestataire	5
8.2 Calendrier	5
8.3 Coordonnées de contact.....	5

1- Contexte

Les inégalités entre femmes et hommes dans le domaine des arts et de la culture sont le symptôme d'un dysfonctionnement profond éloignant nos pratiques de la réalité et des aspirations de notre pays. En luttant contre les discriminations en matière de représentation femmes-hommes et en général contre toutes formes de discriminations liées au genre, aux origines et aux parcours des artistes et des professionnel·les, H/F prétend contribuer à ce que le secteur artistique et culturel soit l'expression d'une société en mouvement, soucieuse d'égalité et de démocratie.

Dans ce contexte, le Collectif H/F Centre-Val de Loire souhaite engager la première enquête sur l'emploi culturel en région Centre-Val de Loire dans le cadre d'une dynamique nationale afin de sensibiliser à ces sujets, les institutions, les professionnel·le.s et porteur.se.s de projets culturels dans notre région, en s'appuyant sur des indicateurs fiables et éclairants de la situation.

Les données nationales sont parlantes et il importe de mettre en lumière ces inégalités sur notre territoire afin de trouver des solutions communes.

En outre, cette démarche régionale permet de légitimer le travail de fond fait par le collectif au national et en régional, ainsi que par les acteurs de la culture en région, qu'ils soient institutionnels ou professionnels.

1.1 - Présentation du Collectif H/F et de la Fraca-MA / Métiers Culture

Le **Collectif H/F Centre-Val de Loire** (<https://www.facebook.com/HFCVL/>) : En mai 2006 puis mai 2009 paraissent les deux rapports commandés par le ministère de la Culture et de la Communication à Reine Prat. La mise en lumière de discriminations insoupçonnées dans le spectacle vivant entraînent une première prise de conscience amenant des acteurs et actrices de la société civile à agir : c'est la naissance du Mouvement HF.

Le collectif HF Centre-Val de Loire est créée en novembre 2016 par des acteurs.rices du secteur culturel régional et soutenu à partir de 2018 par le Conseil Régional Centre-val de Loire et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

La **Fraca-MA** (www.fracama.org) : Soutenue par la Région Centre-Val de Loire et par la Drac Centre-Val de Loire, la Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs - Musiques Actuelles (Fraca-Ma) s'appuie sur un réseau solide d'adhérents issus des six départements du Centre-Val de Loire ; ensemble ils coopèrent et concourent à la structuration de la filière sur le territoire.

Ses missions s'articulent autour de cinq grands axes : un axe autour de la structuration du secteur et quatre axes autour de la mise en œuvre et la coordination d'actions de coopérations (information et ressource ; transmission ; production et diffusion ; repérage et accompagnement).

Métiers Culture (www.metiersculture.fr) : Née d'une démarche de la structuration de la filière des musiques actuelles en région Centre-Val de Loire (avec le soutien des directions de la Culture et de la Formation Professionnelle de la Région Centre-Val de Loire), rejointe ensuite par des structures de formation et d'accompagnement, elle a permis d'envisager des outils et des actions pour permettre de pérenniser des postes, des structures et développer des activités locales.

Métiers Culture agrège les dispositifs, s'appuie sur les organismes et acteurs existants sur le territoire mais conçoit aussi des réponses collectives aux besoins des acteurs de la culture, dans les champs de l'emploi, de la formation et du développement des compétences et économique.

1.2 - Le contexte, les entreprises concernées et le périmètre de l'enquête

En 2018, le collectif H/F Centre-Val de Loire a sollicité la Fraca-MA et Métiers Culture dans une démarche de partenariat autour d'une enquête sur la répartition et l'accès à l'emploi culturel et artistique en lien avec une démarche nationale similaire.

Des travaux similaires ont eu lieu ou sont en cours dans de nombreuses régions, ainsi que dans la grande majorité du secteur culturel.

Ces travaux trouvent aussi écho dans le cadre de la démarche de Contrat de filière mise en place en région Centre-Val de Loire dans le champ des musiques actuelles.

Cette enquête est la première de cette dimension sur le territoire régional et fait suite à un premier travail engagé par le Collectif H/F en 2017.

Les informations recueillies concernent les dimensions sociales, de création et financières.

Les entreprises et personnels concernés et le périmètre de cette première enquête :

- celles qui dépendent du spectacle vivant installées sur le territoire de la région Centre-Val de Loire et principalement :
 - les lieux et les équipes artistiques aidées dont toutes les scènes labellisées, scènes de musiques actuelles (Smac et assimilé Smac) et les structures privées subventionnées. Le dédoublement depuis les fichiers fournis par la Drac et le Conseil régional Centre-Val de Loire a permis de dénombrer 194 structures intégrées dans le périmètre.
 - La population ciblée concerne les postes de :
 - Direction
 - Responsable financier (administrateur.trice, responsable financier.e)
 - Responsable technique
 - Responsable artistique
- Les données de programmation (porteurs de projet : auteur.trice, metteur.se en scène, chorégraphe, leadership des groupes artistiques) sur la saison 18-19, les plateaux artistiques et techniques).
- Les données budgétaires (Budget global et part de subventions publiques sur le budget global) et jauges des salles année 2018.

2 – La méthodologie

L'enquête en quatre volets doit permettre de compiler les informations sur l'emploi, la répartition F/H à des postes à responsabilité en région, la répartition F/H sur les données de programmation et les données financières.

Premier volet : l'emploi, la répartition F/H à des postes à responsabilité en région

- Les entreprises du Spectacle vivant : scènes labellisées, scènes de musiques actuelles (Smac et assimilé Smac) et les structures privées subventionnées sur les postes suivants :
 - Direction
 - Responsable financier (administrateur.trice, responsable financier.e)
 - Responsable technique
 - Responsable artistique

Second volet : la répartition F/H sur les données de programmation

la répartition F/H des données de programmation (porteurs de projet : auteur.trice, metteur.se en scène, chorégraphe, leadership des groupes artistiques) sur la saison 18-19 et des répartitions dans les plateaux artistiques et techniques).

Troisième volet : les données budgétaires corrélées aux jauges des salles de spectacle

Les données budgétaires (Budget global et part de subventions publiques sur le budget global) corrélées aux jauges des salles de spectacle sur l'année 2018.

Quatrième volet : une dizaine d'entretiens avec des acteurs culturels de la région

Ces personnes sont sélectionnées par le Comité de pilotage et viennent étayer l'enquête sur la réalité des pratiques.

3 - Les principaux acteurs du projet et leur implication

Outre le Collectif H/F Centre-Val de Loire et la Fraca-MA / Métiers Culture pour l'organisation, des binômes de préférence mixtes sont créés pour faciliter le fonctionnement du Comité de pilotage, notamment auprès de structures régionales du spectacle vivant, réunies au sein d'un comité de pilotage et d'un comité technique.

4- Les prestations attendues

Il est attendu du prestataire de fournir les résultats liés au travail d'enquête sous forme d'un document présentant les résultats, les tendances par rapport aux données nationales. Une réunion de présentation est prévue auprès du Comité de pilotage.

5 - Budget de l'intervention

Il est demandé de fournir un budget présentant les détails financiers des différentes parties de l'enquête :

1- Panorama de la répartition Hommes/Femmes à la tête des principales structures soutenues, sur les postes de :

- Direction
- Responsable financier (administrateur.trice, responsable financier.e)
- Responsable technique
- Responsable artistique

2- Comptage des données de programmation (porteurs de projet : auteur.trice, metteur.se en scène, chorégraphe, leadership des groupes artistiques) sur la saison 18-19

2.1 - une option spécifique pour préciser le coût du comptage pour les plateaux artistiques et techniques).

3 - Les données budgétaires (Budget global et part de subventions publiques sur le budget global)

3.1 - une option spécifique pour préciser les jauges des salles sur l'année 2018.

4 – une dizaine d'entretiens avec des acteurs culturels.

Il est demandé :

- Nombre de jours total
- Coût total HT
- Coût total TTC
- Pour les option(s), préciser le budget supplémentaire (HT et TTC)

6 – Identité de la structure

- Raison sociale
- N° de SIRET
- Adresse
- Téléphone
- E-mail
- Site internet (facultatif)
- Statut juridique
- Effectif global de la structure

- Nom du représentant légal
- Fonction du représentant légal

CONTACT

- Nom de l'interlocuteur
- Fonction de l'interlocuteur
- Téléphone
- E-mail

7 – Equipe constituée / CV des intervenant.e.s

- CV simplifié des intervenants indiquant :
 - Noms et prénoms
 - Ancienneté et statut dans la structure
 - Domaines d'expertise des intervenants
 - Expériences professionnelles
 - Missions récentes des intervenants

- Prestations similaires dans le domaine d'étude spécifié dans l'appel d'offres
- Prestations similaires dans le même type de prestation
- Informations complémentaires

8 - Les modalités et critères de sélection du prestataire

8.1 Critères de sélection du prestataire

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition sans qu'il soit obligatoire pour les prestataires de répondre à tous les critères :

- Expérience de la structure sur ce type de prestation,
- Connaissance globale du secteur culturel et du territoire,
- Expérience et identification des intervenants,
- Expertise des intervenants sur ce type de prestation,
- Qualité de proposition,
- Organisation et pertinence de la méthodologie proposée,
- Qualité des rendus envisagés
- Critères qualité
- Coût de la prestation.

Le comité de sélection utilisera une grille d'évaluation incluant ces différents critères pour établir son choix.

8.2 Calendrier

Date de publication de l'appel d'offres	03 mai 2019
Date limite de retour des réponses	21 mai 2019
Compte-rendu des délibérations	semaine du 27 mai 2019
1 ^{er} Comité de pilotage/ technique	semaine du 17 juin 2019
Date limite de retour des travaux	semaine du 29 juillet 2019
Comité de pilotage de conclusion	A définir

8.3 Coordonnées de contact

Les réponses à cet appel d'offres doivent être adressées au Collectif H/F (hfcentrevaldeloire@gmail.com) et en copie à Métiers Culture (enquete@metiersculture.fr) par mail **au plus tard le 21 mai 2019**.